

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'UCCIANI

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 14 août 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Madame Pascale-Marie BRESCAGLIA, professeur, demeurant à UCCIANI (20133) Villa L'AIARELLA, née à AJACCIO (20000) le 15 avril 1966, célibataire et de nationalité Française.

Elle possède depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) les biens et droits immobiliers suivants :

Sur la commune d'UCCIANI (20133), la moitié indivise en pleine propriété d'une parcelle de terre cadastrée section F numéro 51 lieudit Casa Vecchia pour 21a 00ca, des parcelles de terre cadastrées section C numéro 271 lieudit Poggiolo Sottano pour 57ca, section C numéro 275 lieudit Poggiolo Sottano pour 44ca et une maison d'habitation comprenant un rez-de-chaussée, deux étages et un grenier cadastrée section C numéro 276 lieudit Poggiolo Sottano pour 03a 05ca, les lots de copropriété numéros 13 représentant deux pièces au deuxième étage et numéro 14 représentant le grenier.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr